



Inscription

Toute personne souhaitant faire partie de l'association doit remplir une fiche d'inscription, fournir un certificat médical, une photo d'identité et régler le montant de la cotisation de son inscription.

Les mineurs devront fournir une autorisation écrite de la personne exerçant l'autorité parentale.

Nul n'aura accès aux entraînements sans inscription préalable, sauf pour un cours d'essai autorisé par un membre du Bureau.

Tout membre de l'association s'engage à respecter l'ensemble des divers règlements, à pratiquer dans un esprit sportif et à se montrer courtois et respectueux vis-à-vis du ou des responsables de l'encadrement et des autres pratiquants.

Certificat médical (extrait du règlement FFSBF&DA, cahier 7)

"Le certificat est valide :

- trois ans de date à date pour l'assaut pour les tireurs de moins de 50 ans, avec remise annuelle de la part du tireur de l'attestation de réponse négative au questionnaire de santé dont le contenu est précisé par arrêté du ministre chargé des sports. A défaut, il est tenu de produire un nouveau certificat médical.
- Pour les personnes mineures est subordonné à la remise par les personnes exerçant l'autorité parentale sur le sportif mineur que chacune des rubriques du questionnaire relatif à son état de santé donne lieu à une réponse négative. A défaut, elles sont tenues de produire un certificat médical attestant de l'absence de contre-indications. »

Horaires

Tout adhérent s'engage à respecter les horaires et être prêt à l'heure. Les parents devront attendre l'arrivée du responsable pédagogique avant de repartir afin de ne pas laisser leur enfant seul dans la rue.

L'enseignant se réserve le droit de refuser l'élève dans son cours pour tout retard. En cas de refus, l'élève mineur ne sera plus sous la responsabilité du club.

Rappel des horaires des cours :

Lundi 20h45-22h15 (accès salle 20h30)

Mardi 18h00-19h30 / 20h00-21h30

Jeudi 18h00-19h30 / 20h00-21h30

Samedi 10H15-11h45 / 14h30-16h00

Tenue vestimentaire

Lors de l'entraînement : boucles d'oreilles, piercings, chaînes, bagues, montres, lunettes devront être retirés. Les signes religieux et politiques ostentatoires ne sont pas autorisés pendant le cours. Une paire de chaussures de sport souples, à lacets, un jogging ou short et un tee-shirt sont indispensables. L'usage des chaussures sera réservé exclusivement au travail dans la salle.

Le protège-dents et la coquille sont obligatoires, le port des protège-tibias est fortement recommandé.

Le club se décharge de toute responsabilité en cas de détérioration, perte ou vol d'objet personnel.

Matériel

Tout le matériel prêté ou mis à disposition dans la salle devra être respecté et rangé en fin d'entraînement.

Discipline

Afin de remédier aux éventuels problèmes rencontrés pendant les cours, toutes les remarques devront être dirigées vers le (ou les) responsable(s) du cours. Le moniteur pourra décider seul de l'exclusion de la séance en cours si l'adhérent ne respecte pas les consignes disciplinaires. En cas de récidive, le bureau de l'association décidera ou non de l'exclusion. L'exclusion d'un adhérent pourra être prononcée pour faute grave par exemple :

comportement antisportif – propos diffamatoires envers les autres adhérents ou toute personne proche de l'association – discrimination raciale – non-respect du règlement. Tout adhérent exclu ne pourra prétendre au remboursement de sa cotisation.

Compétitions

Ne seront inscrits en compétitions nationales ou de ligues que les adhérents qui auront un niveau suffisant et qui s'entraîneront de façon assidue.

Déplacements

Les parents ou tuteurs autorisent les encadrants du Club, autres parents ou tuteurs à transporter leurs enfants dans le cadre de compétitions ou autres événements.

Droit à l'image

Le Club se réserve le droit de diffuser toutes images (photos, vidéos) réalisées dans le cadre des activités du Club. Les licenciés qui ne souhaiteraient pas voir leur image diffusée doivent se manifester auprès du Bureau.

Date : ___/___/___

Signature du licencié :

Signature du parent :